

Discours . . .

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 10 septembre 1934

Le ministre des Traditions — ainsi qu'il appelle le ministre de l'Éducation — la prononcera, si Dieu le veut, lorsque les deux tiers de ce mois seront écoulés, le soir du vingt et un, quand il recevra le public. Là, lors d'un grand et redoutable rassemblement, réunissant notables et gens ordinaires parmi les membres des deux partis frères, ainsi que leurs partisans et leurs amis, orné de ces lampes lumineuses et de ces astres éclatants que sont les ministres de l'État, de tous partis et de toutes tendances — là, lors de ce grand et redoutable rassemblement, ce discours viendra se présenter au peuple d'Alexandrie, magnifique comme la nuit, coulant comme un déluge. Que Dieu nous pardonne la faute de style et la faiblesse littéraire qu'il y a à comparer le flot des discours au flot d'un déluge, en ces jours mêmes où le Nil descend, monstrueux et terrifiant, comme si chacune de ses vagues abritait un démon, n'épargnant rien sur son passage — envahissant tout, dévorant tout, engloutissant tout — au point d'inquiéter voyageur et sédentaire, d'effrayer proche et lointain, et de laisser les ministères des Travaux publics, de la Guerre et de l'Intérieur, entre autres, tenir debout sur une seule jambe au lieu de deux.

Nous attendons donc le discours du ministre des Traditions, magnifique comme la nuit devant le peuple d'Alexandrie, coulant comme le Nil — et voici un autre problème. Car la rime ne s'accorde pas entre « nuit » et « Nil » comme elle s'accordait entre « nuit » et « déluge », puisque la voyelle du mot « Nil » en arabe est brève là où la rime exigerait qu'elle fût longue. L'Académie de langue nous permettra-t-elle de l'allonger, afin que le propos se tienne ? Car il ne conviendrait guère de parler d'un discours prononcé par le ministre des Traditions dans une langue qui ne se tient pas. Quoi qu'il en soit, ce discours sera magnifique, magistral, à la fois féroce et effrayant, à la fois délicat et gracieux, à la fois réduisant au silence et contraignant — et les Alexandrins croiront, puis après eux les Égyptiens croiront, puis après eux les peuples d'Orient croiront, que l'âge de l'éloquence, de la rhétorique, de l'expression miraculeuse n'est pas encore révolu, que la nation arabe se porte encore bien, et qu'elle a tout lieu d'être assurée qu'elle demeure la langue du Dād, dont il ne faudrait jamais douter qu'elle soit la plus éloquente des langues — car le ministre des Traditions est plus éloquent que quiconque a parlé ou parlera, plus puissant que quiconque a écrit ou écrira, plus

habile que quiconque a plaidé ou plaidera, plus capable que quiconque a débattu ou débattrà pour réduire ses adversaires au silence.

Les avis diffèrent sur les sujets qu'abordera le ministre des Traditions dans ce grave discours politique, qu'il prononcera lors de son grave rassemblement politique. Certains prétendent qu'il démontrera, preuves à l'appui et preuves manifestes, que l'ordre est stable et que les questions de sécurité suivent leur cours normal. D'autres pensent qu'il prophétisera les événements à venir : que lorsque le mois prochain arrivera, un changement se produira, mais modeste, se limitant au renvoi d'un ministre et à l'installation d'un autre — quoiqu'il puisse aller jusqu'au remplacement d'un chef de gouvernement par un autre. D'autres encore disent qu'il parlera des relations entre l'Égypte et l'Angleterre, et qu'il apportera à ses auditeurs des nouvelles de négociations hors de doute et de traités inéluctables, concluant par l'annonce que le gouvernement n'a jamais, à aucun jour, été plus fort qu'il ne l'est à présent.

Pour ma part, je ne crois rien de tout cela, et n'y suis nullement enclin. Mon opinion est plutôt que le ministre des Traditions a senti que l'absence du parlement s'est trop prolongée, que le silence du gouvernement s'est poursuivi sans relâche, que l'État s'est engagé dans certaines affaires et s'est abstenu dans d'autres, et que le peuple a besoin d'un discours politique magnifique et englobant, qui lui révèle ce qui a été dissimulé de la politique du gouvernement et lui explique ce qu'il y a d'obscur et de tortueux dans sa conduite. Ainsi le discours politique du ministre des Traditions ressemblera-t-il, avant tout, à une allocution parlementaire, destinée à rassurer le parlement sur l'état des choses — et si le parlement est rassuré, le peuple le sera aussi, puisque le parlement, comme le disent les juristes constitutionnels, est l'image du peuple.

Ainsi, le ministre des Traditions sera le porte-parole de tous les ministres, exprimant ce qu'ils dissimulent et ce qu'ils montrent de leurs desseins et de leurs espoirs. Il commencera, sans doute, par le ministère de l'Éducation, suivant l'antique maxime : commence par toi-même, puis par ceux dont tu as la charge. Il expliquera au peuple comment le professeur Mustafa Nazif fut muté de l'École supérieure d'ingénierie à l'école secondaire d'Assiout, après que le poste auquel le professeur avait été destiné eut été confié à un professeur britannique — conformément au vieil adage : « qui s'humilie devant Dieu, Dieu l'élèvera ». Car il perçoit chez les Égyptiens quelque chose d'ambitieux et d'orgueilleux, et souhaite leur enseigner l'humilité.

Il expliquera au peuple comment le professeur al-Sanhouri fut démis de la Faculté de droit par décision du Conseil des ministres, sans enquête ni interrogatoire, pour des motifs dont certains sont, sans nul doute, forgés de toutes pièces — sans que l'on sache au juste quel calomniateur les inventa et par eux abusa les ministres — et d'autres qui exigent encore examen et recherche, n'étant guère plus qu'un soupçon dont tout indique la fausseté, conformément au sage conseil selon lequel l'excès de prudence vaut mieux que l'abandon à la confiance, et selon lequel il est permis aux ministres, en temps de trouble, d'agir sur simple soupçon et de punir sur simple doute — à l'exemple de Ziyad, lorsqu'un Bédouin fut appréhendé marchant de nuit dans la ville de Bassora. Interrogé, l'homme expliqua qu'il revenait tout juste d'un long voyage et ignorait la proclamation du gouverneur interdisant aux gens de sortir après la tombée de la nuit. Ziyad dit au Bédouin : « Tu dis vrai, mais dans ta mort réside le bien du peuple » — puis ordonna qu'on le mît à mort.

Il expliquera au peuple comment la loi sur l'enseignement privé fut utilisée comme prétexte pour créer une nouvelle inspection, sur laquelle l'argent est dépensé au profit de certains hommes, corrompant le système et brouillant les affaires de l'enseignement. Il expliquera au peuple comment son autorité s'est étendue sur les Égyptiens qui étudient en Europe, de sorte que tous sont surveillés, et les ministères ont interdiction d'en nommer aucun sans sa permission. Il expliquera au peuple comment l'Égypte fut représentée à la conférence sur l'éducation par un homme qui ne connaît aucune langue étrangère et n'a de l'enseignement aucune connaissance sérieuse, comparé aux spécialistes du ministère et de l'Institut de pédagogie — et comment ce même homme, qui ne connaît aucune langue étrangère, fut chargé de parcourir les grandes capitales pour y rechercher, dans leurs bibliothèques, des manuscrits arabes, alors que la recherche de tels manuscrits ne requiert ni voyage ni déplacement.

Il expliquera au peuple bien d'autres choses encore, jusqu'à ce que, les ayant rassasiés du ministère de l'Éducation, il passe au ministère de l'Intérieur, vantant l'habileté de son redoutable ministre à préserver la sécurité, à faire respecter l'ordre, à combattre le Wafd, à traquer les Wafdistes, à surveiller et assiéger le chef du Wafd, à mobiliser des troupes contre lui qu'il voyage ou qu'il reste sur place — et il n'omettra pas de mentionner la simplification des procédures, ni la protection des mœurs publiques sur les côtes, ni la perception des impôts au mépris de la loi. Une fois le peuple rassasié du ministère de l'Intérieur, il passe au

ministère des Finances, louant son brillant ministre comme il le mérite, rappelant sa réception du Haut-Commissaire à al-Subayriya, ses efforts pour résoudre la crise de la dette hypothécaire, toujours pendante, et sa part dans l'allègement de la crise de la dette publique — dont il a laissé le véritable allègement aux Anglais. Une fois le peuple rassasié du ministère des Finances, il passe au ministère de la Justice, évoquant la crise des avocats et comment elle fut soustraite au parlement, la loi sur l'agrément des journalistes et comment elle vise à devancer le parlement, et la crise des tribunaux mixtes et comment ils furent offerts aux Anglais en cadeau.

Puis il passe au ministère des Travaux publics, relatant son habileté à protéger l'Égypte des inondations, sa dextérité à répondre aux notes du Haut-Commissaire chaque fois qu'il lui écrit, et son tact à esquiver les Égyptiens chaque fois qu'ils l'interrogent sur des affaires qui les concernent.

Il pourra passer au ministère des Waqfs, si le temps et la patience des membres des deux partis frères le lui permettent, rappelant son intention de modifier le déroulement de la fête de la naissance du Prophète, faisant l'éloge de son ministre, et lui créditant ce grand sacrifice qu'il a consenti en août dernier, lorsqu'il commémora Saad seul, dans une pièce de sa propre maison, sans partager cette commémoration avec personne — pour la première fois depuis la mort de Saad, que Dieu ait son âme.

Puis il passe de ce ministère à un autre, puis à un autre encore, jusqu'à avoir peint la vie de tous les ministères sous le portrait le plus magnifique, le plus éloquent, le plus captivant qui soit, ravissant à la fois les esprits et les cœurs. Puis, regardant autour de lui et voyant ses auditeurs suspendus à ses lèvres, s'étant perdus eux-mêmes en sa personne et devenus sa chose à disposer comme il l'entend, il pousse parmi eux un grand cri, qui ébranle la terre, agite le ciel et arrache les cœurs de leur place :

« Telle a été notre conduite durant l'absence du parlement — image de notre conduite lorsque le parlement siège, et préambule de notre conduite lorsque le parlement se réunira l'année prochaine. Le niez-vous donc ? » Et là, l'assemblée répond d'une seule voix : « Non. » Alors le ministre dit, dans son cri féroce et terrifiant : « Êtes-vous donc satisfaits ? » Et l'assemblée répond d'une seule voix : « Oui. » Alors le ministre s'écrie, empli de ferveur, de force, de résolution et de confiance : « Que les Anglais qui désirent le changement entendent donc ceci ! Mais les

Anglais sont un peuple qui dort parfois, et s'enfonce dans le sommeil — et nul cri comme celui-ci ne les dérangera, et nul rassemblement comme celui-ci ne les réveillera ! »